

COVID-19 – ESPAGNE-PORTUGAL
Conséquences sur le secteur Agriculture – Alimentation – Pêche

Veille du 5 mai 2020

Résumé :

Le Président du Gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, envisage une extension de l'état d'alerte jusqu'au 25 mai. L'Espagne a entamé, hier, la **phase initiale de son déconfinement**, pour tout le territoire national. Réouverture prévue le 11 mai pour plusieurs activités commerciales (fleuristes et rayons de jardinerie, cavistes, vente de vin des bodegas, etc.). La capacité maximale d'occupation des terrasses des bars-restaurants pourra finalement être de 50% dès le 11 mai.

Les **marchés de plein air** rouvrent massivement sur la péninsule, pour aider les agriculteurs à vendre leurs produits. En réponse à l'appel lancé par le ministre de l'Agriculture, les campagnes de **promotion des produits espagnols** se multiplient dans les supermarchés.

Les achats alimentaires des consommateurs se normalisent, notamment en poissons surgelés.

Quelques semaines après leur lancement, **les plateformes peinent à recruter des travailleurs saisonniers** agricoles parmi les chômeurs hors Covid et les migrants. Le Parti Populaire espagnol demande la mise en place d'un « corridor vert » pour permettre les déplacements de travailleurs d'une région à l'autre, avec une extension à l'international pour pallier la pénurie.

La **framboise** et le **kiwi** tournent à plein régime, tirés par la demande de la grande distribution qui constitue leur débouché préférentiel.

Les cours des **olives** et des **céréales** sont orientés à la baisse.

Estimant qu'il ne tient pas compte de l'impact de la crise du Covid-19, les professionnels espagnols rejettent le projet de **Plan de gestion des ressources de pêche en Méditerranée** présenté par le ministère.

ESPAGNE



Filières agricoles

- **Fruits et légumes**

Abricots : baisse de production annuelle prévue de l'ordre de -15% par rapport à 2019 (données ARELFH) suites aux mauvaises conditions climatiques. A l'échelle européenne, la baisse serait de -37%.

Ail : abandon de 50% de la production d'ail nouveau pour les producteurs de la Communauté de Valence, faute d'acheteurs (environ 2 000 t non vendues). La fermeture du canal Horeca serait responsable de cette chute de demande.

Fraises : crainte d'une baisse des surfaces en production l'an prochain, après une saison éprouvante (découragement des producteurs face à l'abandon de production aux champs et manque de trésorerie pour financer la plantation 2021). L'Andalousie estime à 17% le volume non commercialisé, et souligne la baisse notable de la consommation en frais (report vers l'industrie). Les prix en hausse depuis trois semaines (0,84€/kg) ne suffisent pas à compenser.

Framboises : marché sans perturbation majeure depuis le début de la crise, car majoritairement orienté vers la grande distribution à l'échelle nationale et internationale, qui continue de tourner à plein régime.

Kiwis : ventes dopées, avec +30% depuis le début de l'épidémie. *Kiwi Atlántico*, principal producteur du pays, indique que ses stocks seront écoulés d'ici mi-mai (contre mi-juin habituellement) et l'explique par la baisse d'offre à l'échelle européenne et la hausse de demande en supermarchés (dans lesquels il vend préférentiellement).

Oignons : prix toujours très bas (notamment en lien avec la disparition du canal Horeca pour les gros calibres) qui risquent d'obliger certains producteurs à abandonner une partie des récoltes. Leurs coûts de production ne seront pas couverts, et ils dénoncent la présence d'oignons importés d'Amérique du sud dans les rayons des grandes surfaces espagnoles (importations multipliées par 4 depuis 2015 selon le syndicat COAG).

Olives : prix en baisse, la colère des producteurs monte. Les principales coopératives agricoles appellent à reprendre la mobilisation dès que la situation sanitaire le permettra, pour tenter d'obtenir une revalorisation des prix, qui sont actuellement à 1 650 €/t pour l'huile (contre 1 700 € rien que la semaine précédente), soit bien en dessous des coûts de production.

- **Céréales**

Les cours continuent de chuter, y compris pour le blé dur qui résistait jusqu'alors (-1,22% pour la semaine 18). L'orge est la céréale la plus impactée (-1,55 %), suite à la réduction de consommation de bière (fermeture de la restauration hors domicile).

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

- **Mesures - PAC**

Officialisation des modifications de calendrier pour les aides PAC2020 par le Fond espagnol de garantie agricole (FEGA, équivalent espagnol de l'ASP). La date limite pour la demande de paiement unique est repoussée au 15 juin 2020, avec possibilité d'y apporter des modifications jusqu'au 30 juin (changements de plan de semences, cession de propriété, etc.). Les avances pourront être versées dès le 16 octobre 2020, à hauteur de 85%. Les délais administratifs relatifs aux PDR, et en particulier à 5 aides de ce dernier (1.1, 1.2, 4.2, 9.1 et 16.2), ont été suspendus, mais les dates de paiement demeurent inchangées pour éviter toute perte de fonds. Le Gouvernement a par ailleurs annoncé que 219,8 M€ allaient être rapidement transférés aux communautés autonomes, afin de financer ces différentes aides.

Assouplissement des conditions d'éligibilité et des contrôles : le taux de contrôle passe de 5% à 3% des parcelles, avec mise en place de dispositifs visant à éviter les contacts. Le cas de force majeure pourra être invoqué au cas par cas pour justifier du non-respect d'une ou plusieurs conditions d'éligibilité et éviter la perte du versement de l'aide. Les producteurs ovins et caprins ne seront ainsi pas soumis au taux de rendement minimal, et le pâturage sur les surfaces d'intérêt écologique (SIE) sera exceptionnellement autorisé.

Les communautés autonomes accompagnent le déploiement des mesures d'urgences adoptées par la Commission européenne. L'institut technique agricole de Castille-et-León (Itacyl) propose par exemple ses infrastructures d'ultra-congélation à l'azote liquide, pour faciliter le stockage privé des éleveurs. Au Pays Basque, la médiation du Gouvernement régional a permis qu'un accord soit trouvé entre éleveurs laitiers et industries fromagères locales (base de prix et de volumes de 2019), afin d'éviter les pertes de production tout en boostant le programme local de "diversification fromagère".

Des mesures plus ambitieuses continuent toutefois d'être demandées :

- Extension des aides aux cochons de lait, porc ibérique et à tous les morceaux en production ovine/caprine (Castille-et-León, syndicats Asaja et UPA, entre autres).
- Activation (et soutien financier) des mécanismes de distillation de crise, de récolte en vert et de stockage privé pour certains (Castille-la-Manche, Fédération espagnole du Vin - FEV, syndicat COAG, entre autres), tandis que d'autres (notamment l'Andalousie) souhaiteraient plutôt un accompagnement pour la distillation en vins forts et refusent la distillation de crise.
- Mise en place d'aides financières directes pour les pommes de terre et l'horticulture florale, au-delà de la simple autorégulation de marché (UPA).
- Augmentation du budget dédié, 88,5 M€ étant jugés insuffisants (Coopératives COAG).
- Reprise de négociation pour rouvrir le marché russe, particulièrement porteur pour les vins et fruits & légumes (Fédération espagnole des producteurs de fruits et légumes - Fepex, Andalousie, entre autres).
- Extension aux producteurs d'olives des dispositifs d'autorégulation de marché, demandée par le ministre de l'Agriculture lui-même à la Commission européenne.

• **Mesures - hors PAC**

Réouverture prévue le 11 mai pour plusieurs activités commerciales : vente de fleurs coupées et plantes ornementales (fleuristes et rayons de jardinerie), réparation (non urgente) et maintenance des machines agricoles, vente de vin en bouteille (cavistes, boutiques de domaines, etc.), entretien d'espaces verts et vente d'animaux domestiques, entre autres. Les activités des laboratoires et des inspecteurs en charge des études d'imprégnation en produits phytosanitaires reprennent également à cette date.

Le Gouvernement cède en partie aux revendications de l'hôtellerie-restauration. Initialement fixée à 30% en phase initiale (ou "phase 1"), la capacité maximale d'occupation des terrasses pourra finalement être de 50% dès le 11 mai dans certains établissements. Cependant, plusieurs revendications demeurent : abattements fiscaux à l'échelle nationale (baisse de TVA) et locales (impôts locaux), possibilité de bénéficier du chômage partiel et de l'exemption de paiement du loyer du local commercial même après la fin de l'état d'alarme, entre autres.

Généralisation de l'autorisation de déplacement dans les parcelles agricoles non professionnelles (potager, verger). L'ordonnance du ministère de la Santé (SND/381/2020), datée du 1 mai, généralise à l'échelle nationale ces autorisations, déjà accordées depuis fin avril dans certaines régions par les délégations déconcentrées du Gouvernement. Les parcelles doivent être situées dans les environs proches, et viser l'autoconsommation.

Nouveau plan gouvernemental d'investissement pour favoriser le renouvellement du matériel agricole. 8,5 M€ seront débloqués pour favoriser l'acquisition de matériel équipé de sécurité anti-retournement, soit 3,5 M€ de plus qu'en 2019. Cette annonce fait suite à l'exclusion récente du régime officiel d'immatriculation des véhicules de plus de 40 ans et/ou non équipés de ces sécurités, qui avait suscité une levée de bouclier chez certains professionnels.

Le Collège nationale des vétérinaires (OCV) regrette le recours trop faible aux laboratoires vétérinaires – pourtant pleinement disponibles – de la part des pouvoirs publics pour la réalisation des tests diagnostiques.

Distribution

Généralisation des réouvertures de marchés de plein air, avec l'aval du Gouvernement central. La Galice a emboîté le pas à d'autres régions avant elle (Catalogne, Pays basque, Navarre, Valence, ...) en autorisant leur ouverture. Un guide de bonnes pratiques pour garantir la sécurité

des clients et des commerçants vient par ailleurs d'être publié par le Gouvernement, ce qui traduit son avis favorable à la réouverture (après plusieurs semaines d'avis négatifs).

Multiplication des campagnes de promotion des produits locaux dans les supermarchés, en réponse à l'appel lancé par le ministre de l'Agriculture la semaine dernière, à destination de la grande distribution. Des Canaries à l'Andalousie en passant par la Rioja, plusieurs enseignes ont renforcé la présence de produits locaux dans leurs linéaires. Carrefour a par exemple lancé son programme « *El sabor de lo nuestro* » (le goût des nôtres) jusqu'au 30 mai prochain. Le ministre Luis Planas a par ailleurs indiqué que 3 M€ seraient débloqués pour lancer une double campagne de promotion mi-mai, visant à développer à la fois la consommation de produits locaux et les ventes à l'export.

Adaptations du temps de travail chez *Mercadona*. Depuis lundi, une nouvelle organisation hebdomadaire de quatre jours de travail et trois de repos a été mise en place dans tous les magasins du groupe, afin de réduire les contacts entre le personnel et les clients.

Prise de température des clients et employés dans les enseignes du groupe *El Corte Inglés*. Ces mesures concerneront notamment toutes les enseignes alimentaires du groupe (Supercor, Hipercor).

Reconnaissance du statut « d'employés » des livreurs *Deliveroo*, qui pourrait faire jurisprudence. Le Tribunal des affaires sociales de Saragosse, au cours d'un procès intenté par la Trésorerie générale de la sécurité sociale contre Roofoods Spain SL (Deliveroo), a reconnu qu'il existait une relation de travail entre 57 livreurs et la société, et qu'ils n'étaient donc pas des autoentrepreneurs. Le régime de responsabilité (civile et pénale) en cas d'infection s'en trouve potentiellement modifié.

Mesures de gestion de la main d'œuvre

“Recherche main d'œuvre agricole désespérément”, malgré les plateformes de recrutement. Près de la moitié des 16 000 candidatures reçues par le syndicat *Unió de Pagesos* pour la campagne des fruits à noyaux en Catalogne seraient irrecevables (migrants en situation irrégulière, personnes en chômage partiel lié au Covid-19 ou résidents des grandes villes trop éloignées des parcelles), si bien qu'il estime à 25% la part de main d'œuvre manquante. Même son de cloche en Castille-la-Manche pour la récolte d'ail : sur les 15 000 postes à pourvoir, la plateforme du syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) n'a enregistré que 4 000 candidatures, dont seulement 300 issues des environs proches. Outre ces difficultés, plusieurs chômeurs recrutés cesseraient également le travail après quelques jours seulement, à cause du manque d'expérience (arrêt volontaire ou imposé par l'employeur).

Assouplissement des mesures de distanciation dans les transports. Une ordonnance du ministère des Transports (TMA/384/2020) relève la capacité maximale d'occupation à 50% dans les autobus, et à 6 personnes dans les camionnettes de 9 places (2 par rangée, conducteur inclus). Ces mesures permettront, entre autres, de faciliter le transport des travailleurs agricoles et de réduire la pénurie de camionnettes de location. Le port du masque est en revanche obligatoire pour tous les occupants : à défaut, les anciens seuils (1/3) demeurent. Le syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) salue la mesure.

Syndicats et élus continuent toutefois d'en demander davantage :

- **Mise en place d'un « corridor vert »** à l'échelle nationale pour permettre les déplacements de travailleurs d'une région à l'autre, au rythme des récoltes (fruits rouges, puis fruits à noyaux/melons et pastèques, et enfin vendanges). Une extension de ce corridor à l'échelle internationale n'est pas à exclure en cas de besoins non couverts, selon le PP (Parti Populaire, classé à droite).

- **Levée de l'interdiction de cumul du chômage partiel**, lorsque celui-ci est lié au Covid-19, avec la rémunération agricole pour le Gouvernement de Murcie.
- **Respect strict des conventions collectives** (rémunération minimale, temps de travail) à court terme, et revalorisation salariale (et sociale) à plus long terme des travailleurs agricoles, pour les centrales syndicales UGT et CCOO.
- **Levée de l'interdiction de l'aide familiale dans les travaux aux champs** pour le syndicat des agriculteurs et éleveurs de la Rioja.

Actions de solidarité - aide alimentaire

Nette hausse des demandes d'aide alimentaire : +25% depuis la mi-mars pour la Fédération des banques alimentaires espagnoles (FESBAL). Même observation côté Croix-Rouge, avec une part plus importante de son activité dédiée à l'aide alimentaire (près de 90% en avril). Caritas signale quant à elle une multiplication par 3 des demandes à Madrid et Barcelone, dont 40% de nouveaux demandeurs, et en immense majorité pour de l'aide alimentaire. Elles alertent toutefois sur le risque de rupture de stock, dans la mesure où les dons ne suivent pas ("effet de loupe" des dons récents plus médiatisés qu'à l'accoutumée, mais qui étaient en réalité plus nombreux avant la pandémie car dépendants du rythme de fonctionnement de l'économie, notamment des secteurs agroalimentaires et de la restauration hors domicile).

Pêche maritime et aquaculture

Les associations de pêcheurs rejettent le projet de Plan de gestion des ressources en Méditerranée présenté par le ministère. Différentes associations espagnoles du secteur de la pêche des régions d'Andalousie, Valence et des îles Baléares demandent au ministère d'abandonner le projet de Plan de gestion des ressources de pêche en Méditerranée, visant à mettre en place notamment des zones d'interdiction de pêche au chalut en Méditerranée pendant des périodes de trois mois. Ces associations estiment ne pas avoir été suffisamment écoutées par le Secrétariat général des pêches, et critiquent l'impact économique néfaste que ce plan, tel qu'il pourrait être prochainement adopté, pourrait avoir sur les flottes de ces régions (plus de 600 bateaux concernés), alors qu'il ne tient pas compte de l'impact de la crise du Covid-19 sur ce secteur.

La consommation de produits de la pêche surgelés se normalise. Le ministère de l'Agriculture et de la pêche (MAPA) a présenté les chiffres de l'évolution de la consommation de la semaine 17 (20 au 26 avril). Les produits de la pêche enregistrent une chute de (-2,8%) par rapport à la semaine précédente, notamment provoquée par la chute de la consommation de surgelés de (-15,8%) et des conserves de poisson de (-3,5%). Le MAPA explique cette évolution par un phénomène de stabilisation de la consommation de ces produits ces dernières semaines.

Lancement d'une campagne de soutien à la consommation de produits frais. Le ministre a annoncé le 5 mai le lancement de différentes campagnes (dotées d'un budget total de 3M€) de soutien à la consommation de produits dits "frais et bons pour la santé", dont une spécifique dédiée aux produits de la pêche visant à amortir l'impact de la fermeture de la restauration hors domicile suite à la déclaration de l'état d'alerte le 14 mars dernier.

Des aides en Catalogne pour pallier les effets de la tempête Gloria. Le Département des pêches de Catalogne a annoncé aujourd'hui l'octroi d'un Fonds d'aides (doté d'un budget de 2,1 M€), destiné à rétablir la capacité de production du secteur de la pêche et de l'aquaculture de cette

région, fortement touché par la tempête Gloria qui a frappé le nord-est de l'Espagne entre le 20 et le 23 janvier dernier (causant 13 victimes).

Les demandes de nouvelles mesures se multiplient :

- **Retour aux dispositions actées par la Commission européenne pour les aides FEAMP**, le Gouvernement espagnol ayant adopté des dispositions plus restrictives dans le décret d'application desdites aides, en réduisant par exemple la date limite de recours au chômage partiel au 30 juin au lieu du 31 décembre 2020 [demandé par l'Andalousie]
- **Révision (voire abandon) des quotas de pêche en Méditerranée pour 2020**, car fixés fin 2019 donc sans tenir compte de la situation de crise sanitaire actuelle [demandée par une large majorité des associations professionnelles du secteur].
- **Vote d'une loi pour garantir la fourniture d'équipements de protection individuels**, mettre en place une campagne de promotion spécifique aux produits de la mer et réduire davantage les charges des professionnels [proposée par le Parti populaire].
- **Autorisation des activités de loisirs nautiques et de pêche de loisir** sur embarcation avant la phase 3 du déconfinement (phase "ouverte", débutant le 10 juin au plus tôt) [demandée par un groupement de clubs nautiques des Asturies].

*

PORTUGAL



Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

L'Association des agriculteurs du sud (ACOS) appelle à un soutien immédiat pour éviter les faillites d'entreprises agricoles et l'augmentation du chômage dans le secteur. Selon l'association, les difficultés rencontrées pour écouler la production ainsi que les baisses de prix à la production menacent le secteur.

Distribution

Les marchés municipaux rouvrent pour aider les agriculteurs à vendre leurs produits. Les marchés municipaux rouvrent leurs portes pour aider les producteurs locaux à écouler leur production, une mesure mise en place notamment dans plusieurs municipalités du district de Vila Real (nord du Portugal). Après avoir été fermés en raison de la pandémie, plusieurs marchés ont rouvert, mais uniquement pour les agriculteurs locaux. A l'intérieur, les stands respectent les distances de sécurité et les clients doivent respecter des mesures sanitaires (lavage des mains avec du gel hydroalcoolique et port du masque obligatoire).

Le comportement des consommateurs se stabilise. Auchan a déclaré que les habitudes de consommations se normalisaient, avec une diminution des achats le week-end, surtout le samedi, et une augmentation pendant les jours ouvrables. Par ailleurs, le volume des achats moyens par client s'est stabilisé. Le bilan publié par le groupe Sonae MC souligne également cette nouvelle tendance à la hausse des ventes tout au long de la semaine, et avec un effacement du pic traditionnel du week-end. Les produits frais, comme les fruits et légumes, dominent les ventes.

Les dépenses de personnel des groupes de distribution augmentent. À ce stade, les groupes de distribution n'ont pas encore publié d'estimations concernant la hausse globale de leurs coûts, mais selon l'association professionnelle du secteur, l'APED, en mars, le secteur a enregistré une

augmentation moyenne de 15 % des dépenses de personnel, incluant les rémunérations et les coûts pour l'acquisition de matériel de protection, en particulier les protections individuelles, l'achat de gel hydroalcoolique et le marquage de sécurité. En avril, l'APED anticipe une nouvelle hausse de l'ordre de 4 % des dépenses de personnel.

Mesures de gestion de la main d'œuvre

Les communautés de travailleurs saisonniers immigrés dans l'Alentejo sont en situation de précarité. Habituellement, à la fin de la récolte des olives, les saisonniers – majoritairement des immigrés originaires du sous-continent indien – se déplacent dans d'autres régions du pays ou en Espagne, pour assurer d'autres récoltes, généralement entre janvier et début avril. Du fait de la fermeture des frontières entre les deux pays, cette main-d'œuvre est au chômage depuis la fin de la campagne des olives.

Secteur Forêt-bois

Les propriétaires ont jusqu'au 31 mai pour entretenir leurs terrains forestiers, dans le cadre des mesures de prévention des incendies prévues par la loi. La prolongation de cette période, du 30 avril au 31 mai, a été déterminée par le décret-loi n° 20/2020, qui modifie les mesures exceptionnelles et temporaires liées à la pandémie de Covid-19. Dans ce contexte, la Garde nationale républicaine poursuivra l'opération *Floresta Segura 2020*, qui a déjà permis de mener 3 330 actions de sensibilisation auprès de 53 871 personnes. Le plan de suivi / sensibilisation des 1 114 communes prioritaires et des 670 communes non prioritaires a déjà permis d'identifier 23 968 situations nécessitant une intervention d'ici la fin du délai légal.

Pêche maritime et aquaculture

Le ministre de la Mer annonce une augmentation du quota de pêche pour la sardine. Le quota maximal est désormais de 6 300 tonnes jusqu'au 31 juillet, ce qui représente une augmentation de 1 300 tonnes par rapport aux limites de capture maximales fixées en 2019. Le secteur salue cette hausse, et espère qu'elle mettra fin à la crise du secteur. Le ministre de la Mer, Ricardo Serrão Santos, a par ailleurs indiqué ne pas avoir connaissance de cas de Covid-19 dans le secteur de la pêche.